

Commission permanente du 31 janvier

Conseil régional Nord-Pas de Calais

Conférence de presse du Président
1^{er} février 2010

Dossier de presse

Ce lundi 31 janvier 2010 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **332 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **104 928 129 euros**.

Actualités

Solidarité

> 150 000 euros pour le Secours populaire

Dès l'annonce de l'incendie qui a ravagé les locaux du Secours populaire de Roubaix, le Conseil régional a décidé d'apporter une aide d'urgence pour lui permettre de poursuivre son action sur le terrain auprès des personnes défavorisées.

Les élus de la Commission permanente, sur proposition du Président PERCHERON, ont voté une subvention de 150 000 euros.

La perte du Secours Populaire a été estimée à 5 millions d'euros. Un vaste mouvement de solidarité s'est immédiatement organisé. Comme la Région et Lille Métropole Communauté Urbaine, le Conseil général du Nord à hauteur de 100 000 euros, la banque alimentaire (25 000 euros), les autres fédérations du Secours Populaire (134 400 euros), les entreprises (105 000 euros) ont rapidement manifesté leur soutien. L'Etat ne s'est pour l'instant engagé qu'à hauteur de 17 474 euros (direction de la cohésion sociale).

> L'Etat se désengage de l'opération « Nos quartiers d'été » : Daniel PERCHERON interpelle le Préfet de région

Alors que la semaine dernière le Conseil régional a appris le désengagement financier de l'Etat sur l'opération « Nos quartiers d'été », les élus de la Commission permanente ont décidé de reconduire leur engagement à hauteur de 100 000 euros.

Le budget accordé par l'Etat baisse de 60 %. Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais a immédiatement fait part de son étonnement au Préfet de Région. Une telle décision serait de nature à remettre en cause l'existence de l'opération mais aussi le bien fondé du partenariat Etat/Région sur ce programme.

Le Conseil régional est attaché à cette démarche originale de développement social qui lance son édition 2011 par un forum le 8 février prochain.

Le Président de Région demande à l'Etat de revoir sa position et de maintenir son engagement initial comme il le fait depuis 20 ans.

A travers « Nos Quartiers d'été », c'est l'ambition commune et emblématique de proposer aux citoyens les plus modestes une véritable dynamique pendant la période estivale.

A travers « Nos Quartiers d'Été » c'est l'ambition commune et emblématique de proposer des activités à ceux qui ne peuvent partir en vacances. L'opération crée une dynamique culturelle et intergénérationnelle, moteur essentiel à la vie des quartiers. Des centaines de milliers d'habitants sont concernés mais aussi 1 450 associations, 30 000 bénévoles, 112 municipalités et 2 500 opérations.

Formation, emploi

> Le 4 février : Olympiades des Métiers, tous à Paris pour soutenir le Nord-Pas de Calais

Les 3, 4 et 5 février, 53 jeunes de notre région défendront les couleurs du Nord-Pas de Calais à Paris pour les Finales nationales des Olympiades des Métiers. Sélectionnés en octobre lors de la compétition régionale, ces jeunes se préparent activement depuis 3 mois.

53 jeunes finalistes régionaux composent l'équipe du Nord-Pas de Calais.

Seuls ou en duo, ils défendront le savoir-faire régional dans une cinquantaine de métiers lors de la compétition nationale : aide à la personne, construction de routes, charpente, imprimerie, mode et création, pâtisserie, plomberie, soins esthétiques...

La Région et les Olympiades des Métiers

La Région Nord-Pas de Calais s'est lancée depuis janvier 2010 dans la compétition des 41^{ème} Olympiades des Métiers, événement de grande ampleur qui valorise les jeunes et leur talent dans différentes professions. La Région s'engage déjà depuis de nombreux mois auprès des préparateurs et des jeunes candidats pour leur garantir toutes les chances de réussite, au sein d'une compétition devenue au fil des années de haut niveau.

Le Nord-Pas de Calais est une région jeune et dynamique, avec notamment 6 pôles de compétitivité économique qui est engagée dans la promotion des métiers et des voies de formation : qu'il s'agisse des Olympiades des Métiers ou du Salon annuel des Métiers. Ces Olympiades des Métiers sont donc, pour la Région Nord-Pas de Calais, une formidable occasion de changer le regard sur l'apprentissage, de valoriser des jeunes motivés et peut-être de donner des idées à d'autres.

> Du 10 au 12 février, Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie : 3 jours pour la formation et l'emploi

Les 10, 11 et 12 février à Lille Grand Palais se tient le 5^{ème} Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie, organisé et proposé par le Conseil régional Nord-Pas de Calais. Un nouveau logo, une nouvelle identité visuelle, mais aussi de nouvelles ambitions pour ce Salon des Métiers qui se tourne vers l'international. En 2010, le Salon avait accueilli 65 000 visiteurs.

Quelles nouveautés en 2011 ?

Comme chaque année, la Région offre 6 200 places de TER pour permettre au plus grand nombre de se rendre sur place (dont 2 000 pour les demandeurs d'emploi). La Région finance le transport de 17.000 lycéens, apprentis, jeunes des missions locales et stagiaires de la formation permanente.

Parmi les temps forts du Salon cette année, de nouvelles animations, des démonstrations métiers par des professionnels et un cap vers l'emploi. Le Salon se prépare aussi sur Internet avec la **préparation pédagogique sur www.salondesmetiers.fr**, et propose plusieurs rendez-vous : un **job dating** organisé avec le Pôle emploi et un **show-room de l'innovation** permanent qui permet à des jeunes entreprises innovantes de venir présenter leurs produits. Les entreprises présentes sur le Salon peuvent cette année afficher sur des panneaux "**ici on cherche**" leurs offres (contrats par alternance, offres d'emploi et de stages) et le stand du Conseil régional sera consacré uniquement à la jeunesse.

Lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés : 3 jours pour construire votre projet professionnel

Devenu en 5 éditions le plus grand temps fort régional de promotion des métiers, de l'emploi et de la formation, le **Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie** s'adresse à tous : **salariés en réorientation professionnelle, demandeurs d'emploi mais aussi étudiants, lycéens, apprentis.**

Objectifs des visiteurs : **trouver son métier, son parcours de formation, les possibilités de financement, sa formation continue, trouver son emploi, changer de voie professionnelle ou créer son entreprise....**le Salon a toutes les réponses.

300 métiers présentés, de nombreux professionnels

Aux côtés des branches professionnelles, des Pôles de compétitivité et des organismes de formation, de grandes entreprises ont accepté de participer à ce grand rendez-vous régional de la formation. **Le salon des métiers, c'est une occasion unique pour le public d'échanger sur un même lieu avec des centaines de professionnels. Un espace information-conseil** regroupant les professionnels de l'orientation et le pôle emploi aidera à rédiger un CV, obtenir une VAE ou un VIE, trouver un parcours de formation, consulter les offres.

Agriculture

> Salon International de l'Agriculture : la Région mise sur une production et une consommation de qualité

La Région Nord-Pas de Calais, 3^{ème} région agricole et agroalimentaire de France, se mobilise pour une **alimentation de qualité et le développement de l'agriculture**. Elle sera présente au Salon International de l'Agriculture (SIA) du 19 au 27 février prochains.

Les passionnés et acteurs du monde agricole sont invités à venir découvrir, sur le stand régional, les actions du Conseil régional Nord-Pas de Calais qui accompagne ses agriculteurs depuis plus de 20 ans. Dans un esprit estaminet, le stand régional présentera également ses produits et filières régionales avec notamment la marque collective régionale Saveurs en'Or, les produits de la mer issus des élevages et des pêches du Nord-Pas de Calais et de Picardie, les sorties touristiques ainsi que les spécificités culturelles et culinaires de chaque territoire.

La journée spéciale Nord-Pas de Calais se tiendra le lundi 21 février.

Sports

> Route du Louvre 2011 : la Région partenaire titre

Le **site du 11/19** accueillera l'**arrivée** de la Route du Louvre le 15 mai prochain. Cette année encore, la Région a réaffirmé son soutien en demeurant le **partenaire titre de l'événement**.

Véritable lien entre la métropole lilloise et le Bassin Minier, la Route du Louvre permet de découvrir un patrimoine sous un angle original par le sport et la fête, et rassemble les communes du territoire, les habitants de la région, les associations et les sportifs de tous âges autour d'un grand événement.

150 équipes de 6 coureurs prendront le **départ de Lille** en direction du bassin minier. Ce dernier est en pleine mutation et accueillera bientôt l'un des plus célèbres musées au monde : le Louvre. Encore en chantier, le site du musée ne pouvait pas accueillir les 50 000 personnes attendues à l'arrivée qui soutiendront les marathoniens lors du dernier kilomètre surnommé « l'Alpe d'Huez ». C'est donc le site du 11/19 (en juin prochain le dossier du Bassin Minier sera proposé pour un classement au patrimoine mondial UNESCO au jury 2011), qui symbolisera la mutation du bassin minier.

Cette manifestation, organisée grâce à la participation de plus d'un millier de bénévoles, offre en 2011 une **opportunité d'internationalisation**. Les villes du bassin minier sont invitées à porter les couleurs des pays ayant participé à la libération, aux pays des villes jumelées ou de ceux qui partagent l'histoire de la mine lors de randonnées en provenance

des axes du sud, de l'ouest, du nord et de l'est, sur des chemins de mémoire. Coureurs et randonneurs de plusieurs nationalités convergeront le 15 mai 2011 vers le terroir le plus haut d'Europe : le site du 11/19 à Loos en Gohelle.

Ce mardi au niveau national, la France devrait retenir le projet de classement du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet sera présenté du 25 au 28 juin à Bahreïn.

Economie

> Le Conseil régional soutient TIOXIDE-France pour son investissement industriel à Calais

Le Président PERCHERON se félicite de l'accord de principe entre la Société TIOXIDE de Calais et le Conseil régional.

La société TIOXIDE-France envisage un investissement industriel sur le site de Calais, visant à élargir son champ d'activité grâce à de nouveaux procédés ce qui confortera l'implantation actuelle et ses 268 emplois.

Il s'agit d'abord d'une aide économique pour des investissements. Ce projet sera moteur et créateur d'emplois et permettra de renforcer la recherche et le développement en région Nord-Pas de Calais.

Il s'agit d'un accord d'embranchement ferroviaire (sur le réseau des voies ferrées portuaires) et une convention sur le déplacement du rejet d'effluents, rendu nécessaire par la réalisation de Calais Port 2015.

La Région est soucieuse du rôle économique et social de l'implantation calaisienne de TIOXIDE et reconnaît l'intérêt de son développement pour nourrir le projet pour Calais Port 2015.

C3 Développement économique

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, et Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, ont présenté 18 délibérations, pour un montant total de 9 576 221 euros.

> Un Schéma directeur pour le Très Haut Débit

La Commission permanente a autorisé le Président à déclarer auprès du Président de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) le schéma directeur du Très Haut Débit en Nord-Pas de Calais.

Actuellement en cours avec l'Etat, la Région, les départements du Nord et du Pas de Calais, la Caisse des Dépôts et Consignation, il a été décidé lors de la Conférence Numérique Régionale du 19 novembre 2009.

Cette déclaration est un acte administratif qui n'engage en rien la collectivité déclarante mais est une condition pour que les actions qui seraient décidées, quel que soit leur maître d'ouvrage, puissent bénéficier du concours financier de l'Etat, au titre des Programmes d'Investissements d'Avenir ou du Fonds pour l'Aménagement Numérique du Territoire.

L'objectif du schéma directeur du très haut débit est de fournir la fibre optique (FFTH – fiber to the home) pour tous, partout (1,6 millions prises téléphoniques du Nord-Pas de Calais à connecter). Le coût brut d'investissement est évalué à d'1 milliard d'euros.

Différents scénarios sont à l'étude pour savoir où et comment interviennent les collectivités locales par rapports aux opérateurs.

Economique, social et territorial : le triple enjeu du numérique

La couverture des territoires en réseaux de communication électroniques, le développement et la diffusion de services numériques, l'appropriation sociale des usagers des Technologies de l'Information et de la Communication sont de puissants leviers de création de richesses sociales et économiques, d'amélioration de l'efficacité des organisations publiques et privées, de développement des capacités des individus.

C3 Enseignement supérieur et recherche

> Regroupement des équipes de recherche au CHRU de Lille

Dans le cadre de la convention Campus Grand Lille, 3 millions d'euros sont inscrits pour permettre le relogement des laboratoires cancer sur le site du pôle de recherche de l'Université de Lille 2 dans l'enceinte du CHRU de Lille. Le projet est financé à 100% par la Région. Cette opération permet de regrouper les équipes de recherche notamment en lien avec le projet EGID.

> Alzheimer : la Région soutient la recherche

Le Conseil régional a décidé d'allouer une subvention pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer à hauteur de 1,2 millions d'euros lors de la Commission permanente.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre d'une volonté d'agir en santé contre la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil régional a décidé d'allouer deux subventions :

→ Une subvention destinée au financement du projet MEDIALZ Diagnostic et à la prise en charge thérapeutique de la maladie et des syndromes apparentés. Le montant global affecté est de 608 176 euros, qui comprend une subvention européenne.

> Les bourses Blériot 2011

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais reconduit le dispositif des bourses Blériot 2011 en affectant une enveloppe globale de 2 800 000€ lors de la Commission Permanente du 31 janvier 2011.

Les bourses Blériot s'adressent aux étudiants en **2ème année et jusqu'à la 5ème année incluse du LMD** souhaitant réaliser une **formation à l'étranger** dans un établissement d'enseignement supérieur ou **effectuer un stage** dans une entreprise du secteur public ou privé, une association ou un organisme culturel. Ce dispositif concerne également les étudiants réalisant un master recherche mais ne souhaitant pas effectuer un cycle doctoral.

Les étudiants domiciliés dans le Nord-Pas de Calais effectuant leurs études dans une autre région peuvent également bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité internationale s'ils ne bénéficient pas d'aides analogues dans leur région d'accueil.

Le montant de l'aide est de **389 euros par mois** pour une durée allant **de 3 à 6 mois**. Les attributions des bourses sont effectuées à partir de critères pédagogiques et sociaux définis par le service Internationales des établissements partenaires.

La Région a attribué 1 600 bourses en 2010, et 2 000 seront accordées en 2011

C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 20 délibérations, pour un montant de 847 610 euros.

> La Région accompagne la dynamique culturelle des territoires

La Région accompagne et subventionne des manifestations ou actions culturelles de dimension régionale ou locale ainsi que des associations ou lieux culturels. Ces activités culturelles, symbole du patrimoine de notre région, dynamisent tout un territoire par l'implication de nombreux acteurs de terrain.

Ainsi, la Commission permanente a validé la participation :

- à la 24^{ème} édition du Festival « Jazz en Nord » (2010-2011),
- à la 10^{ème} édition du Festival International du Court-métrage en actions territoriales en région (2010) ;
- au Festival « les Pianos folies » du Touquet (2010),
- au programme d'activités du Studio National des Arts Contemporains – le Fresnoy,
- au programme d'activités de l'association Bassin Minier Uni (qui œuvre pour la candidature du Bassin minier à l'UNESCO)
- et aux activités de l'association « Rock In Fâches », pour le développement des musiques actuelles et des cultures urbaines.

Chef de fil de l'opération « Béthune 2011, Capitale régionale de la culture » aux côtés de la Communauté d'agglomération ARTOIS COMM et de la Ville de Béthune, la Région présentera l'opération lors d'une conférence de presse le 8 février prochain.

> « Nord-Pas de Calais en Avignon » : 6 compagnies sélectionnées

Précurseur dans l'accompagnement de ses artistes sur le festival Off, le Conseil régional Nord-Pas de Calais renouvelle pour la 11^{ème} année consécutive l'opération « Nord-Pas de Calais en Avignon ». La Région apporte son soutien financier, logistique et technique aux compagnies sélectionnées pour la qualité de leurs créations. Une enveloppe de 260 000 euros a été réservée pour l'édition 2011.

Avec 6 compagnies qui se produisent à Présence Pasteur du 8 au 31 juillet, cette édition dévoilera une fois encore l'étendue des talents régionaux.

La programmation 2011 fait la part belle à toutes les formes de spectacle vivant : danse, théâtre, humour, art vidéo et théâtre d'objets et s'adresse à tous les publics.

Les compagnies sélectionnées :

- « Dukoné » par la compagnie générale d'Imaginaire de Lomme
- « Oorigines » par la compagnie Tourneboulé de Lille
- « Hip hop Aura » par la compagnie Melting Spot de Villeneuve d'Ascq
- « Clara 69 » par la compagnie Ta Zoa de Lille
- « Le Moche » par la compagnie BVZK de Bruay-la-Buissière
- « Nougaro, électron libre » par Gilda et cie d'Avion.

Par ailleurs, la commission permanente a décidé de reconduire l'opération « Apprentis et lycéens en Avignon ». Initié en 2004 par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Inscrit au cœur de l'opération « Nord-Pas de Calais en Avignon », ce dispositif permet aux jeunes de vivre en live le Festival d'Avignon et d'appréhender de manière plus générale le monde des arts vivants.

Les participants, amateurs d'art ou jeunes plus éloignés de l'univers du théâtre, appartiennent à des établissements sélectionnés par le Conseil régional sur appel à proposition. Cette aventure est rythmée par deux étapes : en amont du Off jeunes et artistes se rencontrent en région puis, pendant cinq jours, les élèves deviennent des spectateurs actifs et attentifs au cœur du plus grand festival de théâtre au monde.

> **Tourisme de mémoire : un partenariat unique Etat/Région**

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a adopté un partenariat Etat-Région relatif au tourisme de mémoire en Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 31 janvier 2011.

Il correspond aux objectifs de la politique culturelle de la Région qui sont :

- démocratiser la culture et valoriser le patrimoine
- aménager les territoires de façon équilibrée et équitable
- développer l'attractivité de la région à partir de ses territoires

Le projet s'inscrit dans une politique conjointe entre l'Etat et la Région de valorisation touristique des sites de mémoire du Nord-Pas de Calais.

Objectif du partenariat

L'accord cadre prévoit d'améliorer l'accueil sur les sites de mémoire en privilégiant la qualité de l'information.

Il envisage de positionner Notre-Dame-de-Lorette comme carrefour de mémoire en Nord-Pas de Calais par la création d'un mémorial recensant tous les combattants tombés sur le territoire régional lors des opérations de la Première Guerre Mondiale, ainsi que par l'ouverture à Souchez d'un « portail-centre d'interprétation » pour informer les jeunes d'âge scolaire principalement sur les champs de bataille de la région.

Cet accord cadre prévoit également la création par la Région des 4 « Chemins de Mémoire du Nord-Pas de Calais » relatifs à la Première Guerre Mondiale mais aussi de valider le projet de 4 « Chemins de Mémoire » consacrés à la Deuxième Guerre Mondiale.

Afin de promouvoir ces sites en France et à l'étranger, la Région s'appuie sur le CRT au niveau régional et le Ministère de la Défense sur la « Maison de la France » pour toucher des publics étrangers.

Enfin, le partenariat souhaite utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir les lieux de mémoire. Les sites internet des « Chemins de mémoire » vont ainsi être mis en réseau avec les plateformes des autres partenaires touristiques.

Le Président PERCHERON signera prochainement le partenariat, en présence probable du Ministre de la Défense, Alain JUPPE.

C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE et Philippe KEMEL, Vice-présidents, a présenté 35 délibérations, pour un montant de 13 046 049 euros.

> La Région et les lycées : un engagement permanent et volontariste I

Lors de la Commission permanente, les élus ont validé un important programme de travaux dans les lycées du Nord-Pas de Calais.

Malgré l'annonce des suppressions de postes par l'Etat, le Conseil régional poursuit et amplifie ses efforts dans le cadre de sa compétence « Lycées ».

De Beuvry à Cambrai : les lycées se rénovent

A Beuvry dans le Pas-de-Calais, les études techniques relatives à la rénovation des façades du lycée Marguerite Yourcenar sont aujourd'hui terminées. La Région finance à hauteur de 2,875 millions d'euros la réalisation des travaux de rénovation des façades. **La Région inaugure par ailleurs ce 8 février à 12h le restaurant d'application du lycée, en présence du Président PERCHERON.**

A Cambrai, le lycée Blériot fait l'objet d'une reconstruction. La Commission permanente a voté un apport supplémentaire d'1,490 millions d'euros sur trois ans pour la réalisation de travaux spécifiques (mise aux normes des toitures, démolition de bâtiments amiantés). Le coût total de cette reconstruction ainsi que la mise en sécurité de l'internat s'élève à 38 270 924 euros. L'ouverture du nouveau lycée est prévue en septembre 2011.

La Région a en charge la construction, l'entretien et la rénovation des lycées. Mais pour garantir aux lycéens du Nord-Pas de Calais les meilleures conditions d'enseignement possible, le Conseil régional s'engage toujours plus : avec le lancement des budgets participatifs, expérimentés il y a quelques semaines dans 5 lycées, ou avec les conférences lycéennes.

> Apprentissage : la Région mobilisée

Lors de cette Commission permanente, les élus ont décidé de poursuivre les efforts faits pour l'accompagnement des apprentis(e)s, et le développement de l'apprentissage en Nord-Pas de Calais.

Les « Développeurs régionaux de l'apprentissage »

La Région prolonge le dispositif des « **développeurs régionaux de l'apprentissage** » jusqu'au 31 octobre 2011. Les 4 chambres consulaires et 16 centres de formation d'apprentis, qui ont participé au dispositif en 2010, seront de nouveau accompagner en 2011 par ces développeurs de l'apprentissage.

Qu'est ce qu'un développeur ? Le développeur a plusieurs missions : la promotion de l'offre régionale de formation et l'information sur les contrats d'apprentissage ou la constitution de partenariats et le suivi des activités de tous les acteurs de l'apprentissage sur le territoire.

Les objectifs du dispositif :

- **poursuivre la progression du nombre d'apprentis** (+ 18 000 nouveaux contrats d'apprentissage entre juin 2009 et juin 2010), en développant notamment des actions de prospection et d'accompagnement des entreprises ;

- **poursuivre le développement qualitatif de l'apprentissage** autour de deux axes prioritaires (la création d'une plate-forme régionale numérique centralisant les offres et les demandes de contrats en alternance, et la réduction des taux de ruptures des contrats d'apprentissage).

Etre apprenti(e) dans le secteur public

En 2011, la Région reconduit le dispositif de prise en charge du coût de la formation d'un apprenti dans les collectivités territoriales et structures communales.

Lors de cette Commission permanente, les élus ont décidé de reconduire le dispositif tout en l'élargissant aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les Offices publics d'HLM et les Centres de la Fonction Publique Territoriale du Nord et du Pas-de-Calais.

Afin d'engager les collectivités locales dans une démarche dynamique de développement de l'apprentissage, de faire de cette voie de formation et d'insertion un véritable levier de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans la fonction publique territoriale, la Région a décidé de prendre en charge le coût de la formation pour un apprenti recruté par une collectivité.

En novembre 2010 : 6 postes de développeurs ont été financés dans les deux centres de gestion départementaux ; près de 300 engagements de contrats sont recensés à ce jour.

C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, 36 délibérations ont été présentées, pour un montant de 1049 836 euros.

> Aide aux athlètes

Le Conseil régional aide les athlètes de haut niveau médaillés aux championnats du Monde et d'Europe. Lors de la Commission permanente 20 athlètes issus du sport individuel et collectif ont été récompensés pour leurs performances.

Dont Nicolas CHIUMMIENTO, médaillé d'or au Championnat du Monde Boxe ou Julie SAUVAGE, médaillé d'or en Canoë-Kayak.

> Sébastien BOSQUET et l'équipe de France, champion du monde de handball

L'équipe de France de Hand-ball a remporté son 4^{ème} titre international de Champion du Monde en Suède, ce dimanche 30 janvier 2011. Parmi les handballeurs, le dunkerquois Sébastien Bosquet, joueur au sein du club « Dunkerque Handball Grand Littoral » qui, une fois de plus a participé à cette belle aventure.

Le Nord-Pas de Calais est une terre de sports. La Région est une nouvelle fois heureuse de voir que les sportifs issus des clubs du territoire connaissent le succès lors de compétitions internationale. On se souvient cette été de Romain Barras au Championnat du monde d'athlétisme de Barcelone.

> L'éducation par le sport

Dans le cadre de sa politique d'éducation par le Sport, la Région a décidé de soutenir le projet socio-éducatif élaboré par l'Association Diambars qui permet d'aborder les problématiques d'enseignement dans un autre lieu que l'école.

Avec le soutien du Racing Club de Lens, qui met à disposition ses équipements et en lien avec le collège Jean Zay à Lens pour la première session et le Centre social d'Achicourt pour la seconde, Diambars lance la première édition du projet Stade Sup Bollaert.

Le contenu des formations est élaboré en lien avec l'équipe pédagogique du collège et les éducateurs du centre social.

La délibération proposée s'élève à 20 000 €.

C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, tourisme, environnement et plan climat » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président, a présenté 53 délibérations, pour un montant de 9 125 134 euros.

> Aide solaire thermique 2011

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les changements climatiques, le Conseil régional encourage les investissements permettant d'alléger la facture énergétique des particuliers. C'est ainsi que sont prolongés en 2011 :

- Le prêt ISOLTO à taux zéro destiné au financement des opérations d'isolation (toitures, fenêtres, murs, ...),
- Et l'aide pour l'installation d'équipements solaires thermiques.

La Commission permanente a validé des aides en ce sens.

L'énergie fossile économisée par une bonne isolation de l'enveloppe extérieure de la maison (à commencer par la toiture), et par la production solaire d'eau chaude que ce soit pour un usage sanitaire ou pour le chauffage, se traduit par une économie nette sur la facture de chauffage des occupants du logement.

Ces dispositifs s'adressent aux particuliers et concernent uniquement la résidence principale, dans la mesure où celle-ci est située sur le territoire de la région Nord-Pas de Calais.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la Région : www.nordpasdecals.fr

Le Conseil régional œuvre actuellement, avec ses partenaires publics et économiques, à l'élaboration d'un nouveau dispositif rendant possible la mise en œuvre de ces travaux de rénovation thermique des logements chez les habitants de la Région en situation de précarité énergétique.

> Le site des deux Caps, joyau du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, labellisé « Grande site de France »

Le label, accordé à l'unanimité par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, récompense un engagement des acteurs régionaux, départementaux et locaux auquel les Présidents de Région se sont associés depuis le début de l'aventure, il y a 40 ans.

Cette haute distinction d'un des joyaux du territoire régional a été décerné tant au nom d'une gestion de la mise en valeur du site, partenariale, concertée et qualifiée d'exemplaire, qu'en raison de l'amélioration visible des sites, consécutive aux travaux d'aménagement réalisés en particulier depuis 2004, auxquels Daniel PERCHERON en qualité de Président du Conseil régional et Président du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, a souhaité totalement impliquer la Région.

C'est ainsi qu'aux côtés du Conseil Général du Pas-de-Calais et de l'Europe, le Conseil régional a subventionné une première phase de travaux à hauteur de 1,380 millions d'euros et qu'il est interpellé sur la seconde phase du projet, à hauteur de 2 millions d'euros.

Par ailleurs, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale met à disposition de la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général du Pas-de-Calais un chargé de mission totalement dédié, rémunéré par la Région.

Enfin, le Conseil régional participe, tant en moyens humains qu'en moyens financiers, au fonctionnement comme à l'investissement du Conservatoire du littoral et des Rivages Lacustres, en charge des opérations foncières, nécessaires, notamment, dans le cadre des aménagements du site des Deux Caps.

Le label attribué pour six ans est aussi une exigence de qualité, d'excellence et d'exemplarité à laquelle le Conseil Régional notamment à travers l'action du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, a la volonté de continuer à s'inscrire pleinement.

Cette exigence est d'autant plus forte que l'ambition se fait jour maintenant de briguer une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco...-la seconde avec la candidature en cour du patrimoine minier- pour un Nord-Pas de Calais enfin pleinement et justement reconnu sur le plan culturel, naturel et paysager !

> Une démarche exemplaire sur des bâtiments agricoles dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

La Commission permanente a attribué deux subventions pour deux agriculteurs, afin de mener des actions expérimentales.

Dans le cadre de ses activités liées à la préservation et à la mise en valeur des paysages, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale travaille notamment sur l'intégration des bâtiments agricoles existants et nouveaux.

En effet, la mise aux normes des exploitations s'accompagne de nouvelles constructions plus fonctionnelles mais également plus volumineuses ayant un impact visuel important (bâtiment à charpente métallique avec bardage et toiture métalliques).

Le Parc a, à ce titre, réalisé un guide technique à l'intention des agriculteurs, et plus récemment encore, lancé un appel à projets pour aller plus loin sur la qualité environnementale globale du projet de construction. Sont visés une intégration dans le contexte paysager local, une logique fonctionnelle et économique de l'équipement, une réflexion sur le choix des matériaux (provenance, éco-matériaux), l'utilisation du bois issu de la filière locale, la gestion de l'énergie (maîtrise des consommations et énergie renouvelable), la gestion des eaux pluviales (récupération et valorisation sur la ferme), la préservation de la biodiversité (bâtiment accueillant la faune locale) et s'inspirant de la démarche HQE (circulation de l'air, luminosité intérieure, confort thermique, gestion des déchets et eaux usées, etc., ...).

Deux agriculteurs du territoire se sont portés volontaires pour participer à cette démarche :

- L'un éleveur laitier et arboriculteur biologique (vergers bio) qui souhaite convertir son atelier lait en bio. Dans ce cadre, il prévoit la construction d'une nouvelle stabulation bovine d'environ 500 m².
- L'autre souhaite développer son activité de production de volailles avec un projet de nouveau bâtiment d'environ 450 m².

Le Parc Naturel Régional a missionné un architecte (associé à un bureau d'étude spécialisé sur les questions énergétiques) pour concevoir ces 2 bâtiments. Ces bâtiments sont conçus dans une **démarche de qualité environnementale ambitieuse**.

- Parmi les alternatives de qualité, le premier agriculteur a fait le projet de réaliser un bâtiment en ossature bois, d'essence régionale (poteau en chêne pour résister à l'agressivité des fumiers, charpente en peuplier ou en chêne de qualité secondaire) avec un bardage en aulne.

Il peut être également souligné que d'autres points forts font l'objet d'un traitement HQE : Monomur de pierre ponce pour la salle de traite, réduction des consommations énergétiques de la laiterie (pré-refroidisseur sur le tank à lait qui fait diminuer de 40 % les consommations), traitement des effluents de la salle de traite (filtre à

roseaux agréé par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments d'élevage), récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement du bétail, plantations champêtres autour du bâtiment.

- En ce qui concerne le deuxième projet, la solution technique couramment utilisée pour ce type d'activité correspond à un bâtiment en béton avec isolation minérale par l'intérieur et chauffage par radiant gaz (type de bâtiment présentant l'avantage d'être peu coûteux lors de sa construction).

parmi les alternatives de qualité, le deuxième agriculteur a fait le projet de réaliser un bâtiment en ossature bois, d'essence régionale (le peuplier) avec une isolation en paille tant pour les murs que pour la toiture avec un enduit sur les façades et un bardage en aulne pour les pignons.

De plus, d'autres points sont aussi à relever : isolation sous la dalle par 30 cm de billes d'argile, soubassement en pierre ponce, plantations champêtres autour du bâtiment... Enfin, les solutions adoptées ont l'avantage d'améliorer la performance thermique du bâtiment de 66 %.

Ces deux opérations sont soutenues par le Conseil Régional à plusieurs titres :

- Le rôle des parcs naturels régionaux de faire émerger et expérimenter des solutions innovantes, au service des acteurs du territoire, ici les agriculteurs,
- La prise en compte de la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, dans une opération de construction, avec une approche environnementale et thermique dans un cadre professionnel et sanitaire contraint.
- L'intérêt du développement d'une filière forêt bois en région, à partir de l'utilisation des essences régionales dans le bâtiment, y compris professionnel.

La réalisation de ces bâtiments à partir du printemps prochain et leur fonctionnement vont faire l'objet d'un suivi de façon à en tirer tous les enseignements techniques et financiers utiles pour servir de référence aux agriculteurs et aux professionnels de la construction intéressés.

C9 Santé

Pour la Commission « Santé et plan anti-cancer » présidée par Eric CORBEAUX, Cécile BOURDON, Vice-présidente, a présenté 9 délibérations, pour un montant de 175 036 euros.

> La Région aide les Restos du Cœur à s'équiper

La Commission permanente a voté une aide financière aux Restaurants du Cœur pour l'acquisition d'équipements de stockage et de transport de produits alimentaires. Le montant de l'aide régionale s'élève à 123 000 euros.

Cette somme est répartie entre différents dépôts des Restaurants du Cœur du territoire et concerne plus spécialement des acquisitions de réfrigérateurs et congélateurs, à Wattrelos, Beaurains (Ternois), Etaples, Dunkerque, Sains-en-Gohelle, Raismes et Rousies (Avesnois).

Ces équipements permettront d'augmenter la qualité et l'espace de conservation des denrées alimentaires, provenant des nombreuses collectes de l'association.

Action volontariste, le Conseil régional s'investit en matière de santé. Ce soutien aux Restos vise à l'amélioration de l'état de santé de la population régionale, notamment des personnes ou familles démunies ou en situation de précarité et la mise en œuvre d'actions d'éducation alimentaire.

Les Restaurants du Cœur ont été créés il y a 21 ans. Organisés en 7 associations dans le Nord-Pas de Calais, avec chacune un budget autonome, ces associations contribuent à une aide alimentaire mais aussi à des actions de réinsertion, de santé, d'hébergement. En 2009, plus de 96 000 personnes ont aussi été accompagnées. La dimension santé, hygiène de produits et équilibre alimentaire est au cœur de l'action des restos qui travaille depuis une dizaine d'années avec l'Institut Pasteur.

C11 Transports

Pour la Commission « Transports » présidée par Dominique PLANCKE, Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 11 délibérations, pour un montant de 2 941 892 euros.

> Lancement des études pour la liaison Métropole lilloise/Bassin Minier

Le Schéma Régional des Transports du Conseil régional Nord-Pas de Calais prévoit, en vue d'améliorer l'accès à la métropole lilloise, « de créer une desserte de type « RER » et d'étudier la faisabilité d'un nouveau système capacitaire au sein de l'aire urbaine centrale ».

Le Grenelle de l'Environnement a quant à lui mis en évidence l'intérêt de développer des réseaux de transports urbains et péri urbains en site propre, notamment afin faire préférer les Transports publics et lutter contre la congestion urbaine.

Trois objectifs ont été définis pour améliorer la mobilité des personnes entre la Métropole Lilloise et l'ancien bassin minier :

- un objectif prioritaire de « réseau cadencé performant et capacitaire, de type RER, pour capter une part croissance des automobilistes par l'intermédiaire de pôles d'échanges route/fer, portes d'entrée intermodales de l'aire métropolitaine ».
- un objectif d'organisation intermodale, assigné au SMIRT.
- un objectif de maîtrise des flux et de l'optimisation du réseau routier afin de « desserrer la polarité et le nœud métropolitain par la régulation et des aménagements routiers complémentaires à une offre alternative de type RER ».

Dans le cadre de ces objectifs, les élus de la commission permanente ont décidé de lancer les études préliminaires pour un montant de 2 millions d'euros.

Elles porteront également sur les éléments techniques du projet, nécessaires au passage du projet par la phase prévue de débat public.

> La grande vitesse ferroviaire : plus de dessertes pour les territoires

En 2009, la Commission permanente avait décidé la participation du Conseil régional au projet de coopération RoCK « Region of Connected Knowledge » destiné à optimiser l'usage de la ligne à grande vitesse entre le Sud-Est de l'Angleterre et Bruxelles. 191 380 euros avaient alors été engagés.

La Région Nord-Pas de Calais s'est engagée aux côtés d'une agence de développement britannique à étudier la perspective de services ferroviaires à grande vitesse entre l'Angleterre, le Nord-Pas de Calais et Bruxelles. La Région a pris la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

Le montant global de l'étude s'élève à 320 000 euros. 160 000 euros complémentaires seront donc affectés pour la suite des études.

> Ligne Armentières-Lestrem : Réouverture du service voyageurs

Le Conseil régional souhaite la réouverture de la ligne Armentières-Lestrem. Il convient alors de savoir si des travaux devront être effectués sur la voie, aujourd'hui limitée à 40 km/h.

Les élus de la commission permanente ont décidé d'allouer à RFF une subvention de 160 000 euros destinée au financement des études préliminaires relatif à la réouverture de la ligne.

C14 Europe, Contrat de projets et ANRU

Pour la Commission « Europe, Contrat de projet et ANRU », René VANDIERENDONCK, Président de la Commission, a présenté 12 délibérations.

> « Habitat et Environnement » : la Région poursuit son investissement sur la rénovation urbaine

Le Conseil régional a voté 4 498 641€ dans le cadre de la Certification « Habitat et Environnement » lors de la Commission Permanente.

Dans le cadre de la **convention partenariale Etat / ANRU / Région** du 8 juin 2006 en faveur de la **rénovation urbaine**, les partenaires ont signé un avenant le 31 juillet 2008 pour **renforcer leur coopération en matière de développement durable, d'amélioration de la qualité des logements et d'économies d'énergie** grâce à un **dispositif régional complémentaire**. L'enveloppe partenariale consacrée à la « qualité de l'habitat » est de 60M€ dont 20M€ financés par la Région Nord-Pas de Calais.

Le montant de la subvention régionale est partagé à hauteur de **3 579 435 €** pour la **construction neuve** et à hauteur de **919 206€** au titre de la **réhabilitation**.